



LA SAMBRIENNE

MAGAZINE • SEPTEMBRE 2021

31

page 4

Coup de jeune
pour une société
centenaire

pages 8-9

Des caméras
pour lutter
contre les incivilités

Page 10

La Sambrienne
construit 14 logements
à Couillet



LA SAMBRIENNE CONSTRUIT 14 LOGEMENTS À COUILLET



actualités

4 Coup de jeune pour une société centenaire

22 Des aides potentielles pour les jeunes

je gère mon dossier

5 Récolte des revenus

je gère mon logement

5 Bien gérer ses énergies

23 Prévenons le vol par ruse

plan de rénovation

6 Le plan de rénovation et d'embellissement 2020-2025 de la Sambrienne

7 Les logements de l'Avenue du Chili **entièrement rénovés pour 2022**

8-9 Des caméras pour lutter contre les incivilités

plan de construction

10 La Sambrienne construit **14 logements à Couillet**

11 Bientôt **12 nouveaux logements à Jumet**

je veux louer

13 Les logements à louer

je veux acheter

14-15 Les biens à acheter

j'anime mon quartier

16 > 19 Un été dans les quartiers

Été solidaire, Quartiers libres Stages et animations dans chaque District.

20 CCLP

21 Visite dans le village de **Lausprelle**

mon quartier plus propre

24 La qualité de l'eau, ça nous concerne tous !

25 Régie des Quartiers

26-27 Calendriers des collectes **Tibi**

Comité de rédaction:

C. Warzée, C. Cajot, C. Quairiaux, D. Conte, F. Corman, L. Bael, M. Remacle, N. Segers, R. Troiano.

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Pixabay – Adobe Stock – La Sambrienne



**Chères locataires,
Chers locataires,**

Au moment de vous adresser ces quelques lignes, j'ai toujours pour volonté de vous présenter succinctement les projets importants de ces prochains mois.

Pour cet éditorial, l'exercice sera un peu plus compliqué car j'aimerais vous parler de différents sujets.

Malgré la pandémie, La Sambrienne n'a jamais cessé de tourner, d'améliorer ses processus, de rénover et d'être à votre écoute. Avec l'augmentation du taux de vaccination de la population, j'ai bon espoir que nous puissions retrouver, d'ici peu, notre vie « comme avant », mais pas tout à fait... En effet, la crise de la COVID-19, outre le fait d'être une épreuve professionnelle et personnelle, nous a permis de remettre en question de nombreuses choses, que ce soit au niveau de l'organisation du travail, de l'aménagement des quartiers, et des logements. Cette période est riche d'enseignements précieux.

Je m'en voudrais aussi de ne pas vous inviter, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, à se faire vacciner. C'est important. En effet, au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies en Belgique que toute autre méthode de santé préventive. En vous faisant vacciner, vous pouvez vous protéger contre ce virus et protéger les autres. Les différents partenaires Santé de La Sambrienne sillonnent vos quartiers afin de pouvoir échanger avec vous sur l'importance de la vaccination, mais également de pouvoir vous écouter sur les craintes que vous nourrissez. N'oublions pas que c'est tous ensemble que nous pourrions enfin mettre un terme à cette pandémie.

Ensuite, j'aimerais me remémorer l'été fantastique que nous venons de vivre (pas au niveau de la météo, je le conçois). Grâce au Centre culturel de l'Eden, à la Ville de Charleroi, aux associations locales, au CCLP, etc, nous pouvons vraiment dire que l'été 2021 a été couronné de succès dans les quartiers de La Sambrienne. Après ces différents confinements, quelle joie d'avoir pu vous revoir autour de moments festifs mettant de la gaieté et de la couleur dans vos quartiers. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les équipes de La Sambrienne d'avoir accepté ce pari « un peu fou » et d'avoir œuvré à cette réussite. Entre nous, j'ai déjà indiqué à nos partenaires que nous étions partants pour renouveler l'opération en 2022.

Un autre sujet que je souhaiterais évoquer avec vous est le 100^e anniversaire de l'action au profit du bien-vivre de toutes et tous à Charleroi et Gerpinnes.

En effet, bien qu'on évoque les débuts de La Sambrienne en 2013, il est bon de rappeler qu'à cette date n'a pas eu lieu la création d'une société de logement de service public (SLSP), mais bien la fusion de 5 autres SLSP (Versant Est, Val d'Heure, la Carolorégienne, le Logis Moderne et le Foyer Marcinellois). Ces différentes sociétés étaient également le fruit de regroupements, de fusions et d'absorptions d'anciennes sociétés œuvrant dans le logement social dont la base est la société de logement « La Lodelinsartoise », créée en juin 1922.

Cette création fait suite à l'adoption, en 1919, de la loi instituant la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché. La S.N.H.L.B.M. reçoit comme mission, via des sociétés locales ou régionales, de construire des logements sociaux à bon marché et de les mettre en location au bénéfice des personnes peu aisées. Cette mission est encore plus vraie aujourd'hui.

Au fil des décennies, les différentes sociétés de logement de service public ont profondément marqué l'urbanisation de Charleroi et de Gerpinnes. Elles ont créé des cités, devenues aujourd'hui des quartiers où il fait bon vivre. De nombreux logements cédés à leurs locataires sont devenus des maisons familiales qui se lèguent de génération en génération.

La Sambrienne est un immense laboratoire où l'on prépare constamment l'avenir du secteur, que ce soit dans le développement de projets sociaux, centrés sur l'accompagnement, où dans nos projets immobiliers où nous souhaitons utiliser des techniques et des normes novatrices.

C'est ainsi que dans les prochains mois, nous souhaitons mettre en lumière cette action en fêtant son 100^e anniversaire mais également cette entreprise rassemblant 200 passionnés que sont nos Collaborateurs qui, chaque jour, œuvrent à la réussite de ce beau projet à haute valeur sociale ajoutée.

Enfin, je vous rassure : nous comptons intensifier nos actions de rénovation, de construction, d'embellissement des quartiers, de sécurisation et de propreté.

Bref, vous l'aurez compris, cette rentrée 2021 s'annonce riche en projets.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Coup de jeune pour une société centenaire !



Les actes fondateurs de La Sambrienne remontent à 1922. A l'approche de son centenaire, la Société de Logements de Service Public (SLSP) entame une année d'activités autour de son histoire ayant marqué la région et le secteur du logement.

Si La Sambrienne a tendance à se projeter dans l'avenir et à constamment chercher l'innovation, il est parfois bon de jeter un œil dans le rétroviseur. En 2022, la SLSP reviendra ainsi à son origine pour fêter son centenaire.

100 ans d'histoire

« La loi instituant la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché est votée en 1919 », explique Maxime Felon, président du CA de La Sambrienne. « C'est l'acte fondateur du logement public, au sortir de la Grande Guerre. La S.N.H.L.B.M. reçoit mission, via des sociétés locales ou régionales, de construire des logements sociaux à bon marché et de les mettre en location au bénéfice des personnes peu aisées. Une mission que l'on effectue encore aujourd'hui. »

En effet, à Charleroi, quinze sociétés locales voient le jour et assurent la mise en location des premiers logements sociaux. Parmi elle, La Lodelinsartoise, constituée aux termes d'un acte sous seing privé,

le 22 juin 2022. « D'évolution en fusion, c'est toujours sur base de cette société que La Sambrienne existe aujourd'hui. Nous fêterons donc bientôt notre 100^e anniversaire ».

L'occasion de constater l'évolution du secteur, à laquelle les projets de La Sambrienne ont souvent contribué. « Le logement social a été régionalisé en 1984. On parle ensuite de logements publics, élargissant nos missions. Et puis, il y a eu une longue période de regroupements des sociétés. C'est ainsi que La Sambrienne, sous ce nom, a été créée en 2013, devenant la plus importante SLSP de Wallonie. »

Un rôle qui tient à cœur à la société de Charleroi et Gerpinnes. « J'aime

à rappeler que nous sommes un immense laboratoire, où les projets sociaux, centrés sur l'accompagnement, et notre politique immobilière où nous aimons utiliser techniques et normes novatrices amènent régulièrement une évolution. La Sambrienne et ses 200 passionnés peuvent être fiers de leur travail. »

C'est donc un double impact que La Sambrienne souhaite fêter en 2022 : celui d'une société sur le secteur du logement public, mais aussi celui de ce logement sur sa région. Pour cela, plusieurs actions seront menées en 2021 et 2022, en les couplant à la réalisation d'opérations importantes du Contrat d'Objectifs 2020-2025.

La Sambrienne rafraîchit sa charte graphique

Ainsi, comme prévu dans ce Contrat d'Objectifs, La Sambrienne a récemment rafraîchi sa charte graphique, avec un nouveau logo donnant un coup de jeune à cette société centenaire. « Cette nouvelle image se recentre sur notre mission et sur les équipes qui la font vivre. » explique Fadel Azzouzi, directeur-gérant. « C'est d'ailleurs avec des travailleurs de nos principaux services que l'on a réfléchi à cette image. Nous sommes partis de leur vision de leur métier, de notre mission. »

Il s'agit aussi d'une nouvelle étape dans un projet d'ergonomie et d'accessibilité des outils de communication de La Sambrienne. « La communication de notre société est un outil et un levier supplémentaire pour nos missions d'accompagnement social. Le magazine de La Sambrienne, par exemple, regorge d'articles pratiques pour les locataires, rentrant dans notre politique de pédagogie de l'habiter. Nous avons aussi constaté que la simplification administrative avec entre autres

l'intégration de formulaires sur notre site permettait de réduire l'impayé. »

Ces efforts seront donc poursuivis. A partir de cette nouvelle image, le site Internet de la société pourra être revu. « Nous prévoyons une révision du site Internet et étudions les possibilités de créer un portail des locataires, ou des formulaires intelligents, par exemple. » Et prochainement, La Sambrienne sortira son nouveau Guide d'Accueil, pour faciliter l'intégration des nouveaux locataires dans leur logement et leur quartier.

Bien gérer ses énergies

Gérer votre logement en « bon père de famille » passe aussi par l'énergie. En effet, vous êtes responsable de votre consommation d'énergie, mais concrètement cela signifie quoi ?

Vous entrez dans le logement :

- Vous prenez contact avec le fournisseur d'électricité pour souscrire votre contrat ; notre agent RELOCATION vous a remis un formulaire reprenant les informations utiles (le Code EAN, le numéro de compteur et les index) qui doit être transmis à votre fournisseur.
- Votre logement est alimenté par un compteur gaz : les informations sont renseignées sur le formulaire, contactez également le fournisseur de votre choix.

Si vous ne prenez pas de contrat, ORES fermera les compteurs, l'ouverture est payante et à votre charge.

- Notre agent RELOCATION vous a transmis un formulaire de la SWDE, transmettez-leur le document, votre contrat sera automatiquement activé.

Vous occupez le logement :

Contrôler sa consommation, permet de prévenir des dépenses importantes ; vérifiez régulièrement l'index des compteurs. Une facture élevée due à une surconsommation reste à charge du locataire.

Pour éviter des factures élevées, La Sambrienne vous donne quelques conseils pratiques :

Vous n'utilisez pas un appareil, débranchez-le ! : une consommation de veille peut représenter facilement 100 € par an voire davantage !

Vous quittez la pièce, éteignez la lampe ! Une lampe allumée 2 heures chaque jour augmente votre facture annuelle de 5 euros !

Vous aérez le logement, éteignez le chauffage.

Vous quittez votre logement plusieurs heures, diminuez votre chauffage.

Baissez votre thermostat d'un degré, sans impacter votre confort, cette légère diminution de la température vous fera économiser jusqu'à 7% de votre consommation annuelle.

Et pour l'eau :

Une chasse qui fuit, un robinet qui coule peuvent représenter jusqu'à 143 m³/an soit 700 euros sur la facture. N'attendez donc pas votre facture pour agir et réagir !

L'hiver arrive ; protégez vos compteurs contre le gel :

Enveloppez le compteur et les canalisations à l'aide d'un matériau isolant parfaitement sec. Évitez le tissu et le papier : ils absorbent l'humidité.

En cas de compteur gelé, son remplacement par un compteur neuf est facturé 158 €.

Et lorsque vous quittez le logement :

Ne clôturez pas vos contrats avant l'état des lieux de sortie. Tout frais engendré par une clôture anticipée vous sera facturé.

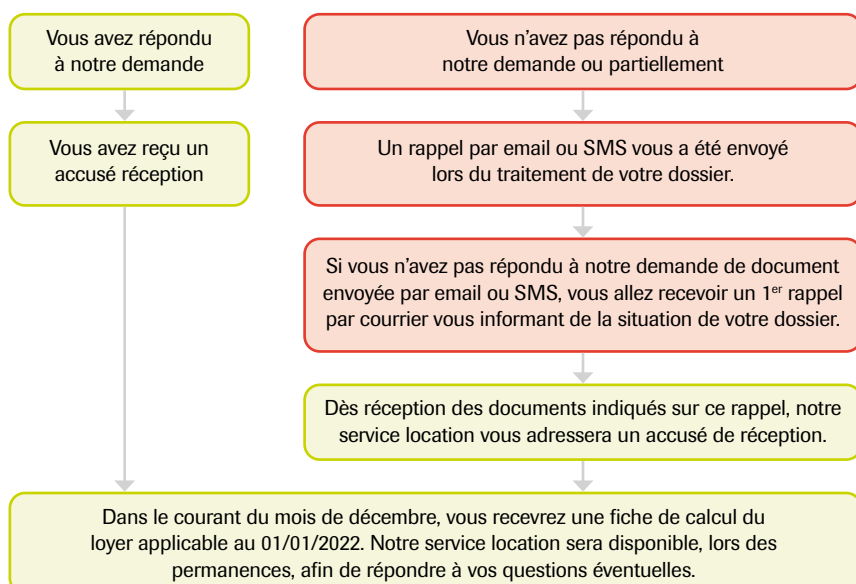
En résumé : Bien gérer ses énergies vous permet de faire de belles économies !

Calcul du loyer

au 1^{er} janvier 2022 pour les logements sociaux

Comme annoncé dans notre précédent numéro, un premier courrier précisant les documents nécessaires au calcul du loyer, au 1^{er} janvier 2022, a été adressé à l'ensemble des locataires, dans le courant de ces mois de juillet et août 2021.

Nous estimons utile de vous informer du suivi de la procédure mise en place :



Dans le cadre de cette procédure, le dernier rappel prend la forme d'un recommandé adressé, dans le courant du mois d'octobre, SI le dossier demeure incomplet, compte tenu des informations en possession de la société.

Ce courrier s'inscrit dans le cadre de la disposition de l'arrêté du Gouvernement Wallon suivant laquelle en cas de refus de fournir les renseignements nécessaires pour l'établissement du loyer, faisant suite à un rappel adressé par la société au membre du ménage sous la forme d'une lettre recommandée, comme en cas de déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage, la société peut porter le loyer au montant maximum ou résilier le bail moyennant préavis (Art. 28 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 6 septembre 2007).

Nos services ont bien conscience du fait que la production de documents nécessaires au calcul du loyer s'inscrit dans le cadre de démarches administratives que l'on peut trouver rébarbatives. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Sambrienne a déjà œuvré à une simplification administrative décrite dans notre précédent numéro. Restent donc les renseignements sollicités par courrier pour lesquels notre service location a besoin de votre collaboration. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous !

Le plan de rénovation et d'embellissement 2020-2025 de La Sambrienne

Comme expliqué en détail dans le précédent numéro de ce magazine, le plan de rénovation et d'embellissement 2020-2025 de La Sambrienne est le projet le plus important jamais entrepris par nos équipes.

Au total 2.836 logements seront entièrement rénovés et 2.712 autres verront leur abords embellis.

Une performance énergétique améliorée et un plus grand confort pour les habitants

La liste définitive des travaux sera établie après le passage de l'architecte et dépend de chaque situation et notamment des travaux déjà réalisés précédemment.

- Amélioration de la performance énergétique et mise en conformité, salubrité des logements.
Exemples de travaux prévus :
 - isolation des murs et de la toiture
 - remplacement des menuiseries extérieures
 - placement de systèmes de ventilation
 - remplacements des équipements de chauffage
- Embellissement et sécurisation des espaces communs des immeubles. Exemples de travaux prévus :
 - remplacement de porte d'entrées ou de système de gestion des accès
 - remplacement des boîtes aux lettres
 - remplacement des systèmes de parlophonie
 - placement de caméras (pour les immeubles hauts)
 - remise en peinture des espaces intérieurs communs (sur un planning 2020-2030)
 - placement des équipements d'évacuation des déchets (en collaboration avec l'intercommunale de gestion des déchets TIBI)



Logements concernés par les travaux de rénovation

Sites	Nbr. de logements
MARCINELLE BERCEAU	125
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE SELESTAT	120
MARCINELLE CECA	119
MARCINELLE CHILI	81
MARCINELLE BELLE VUE	49
MARCHIENNE-AU-PONT TENRET	48
MARCINELLE RY OURSEL	18
MARCINELLE ALLEE ABC	128
ACOEZ POULEUR	79
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE LEFEVRE	72
MARCINELLE EMPAIN	60
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE FOLLONICA	80
MARCHIENNE-AU-PONT EUROPE	40
JUMET VERRERIE	49
MARCHIENNE-DOCHERIE EGALITE	140
MONCEAU-SUR-SAMBRE GRAND TRIEUX	106
COUILLET FIESTAUX	135
GOUTROUX	95
COUILLET THONE	64
MARCINELLE RENARD	54
DAMPREMY MORET	53
ROUX LACHE A	38
GILLY VERRERIE	19
ROUX LACHE M	234
MARCHIENNE-AU-PONT SPIGNAT M	132
CHARLEROI NORD	127
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE EUROPE	96
MONT-SUR-MARCHIENNE AMI	88
MARCHIENNE-AU-PONT SPIGNAT A	80
MONT-SUR-MARCHIENNE RENCHON	79
GOSSELIES SPINOIS	68
MARCINELLE WAUTERS	64
ACOEZ RAGUETTE	30
MONT-SUR-MARCHIENNE EUROPE	34

**Pour obtenir ce plan plus en détail,
rendez-vous sur notre site internet.**

**Vous y trouverez une carte interactive où vous
découvrirez l'ensemble des logements concernés :**

www.lasambrienne.be/planderenovation



Les logements de l'avenue du Chili entièrement rénovés pour 2022

Depuis quelques mois, la dernière résidence de l'avenue du Chili, à Marcinelle, est en travaux. Ce chantier de rénovation a été rajouté au programme de rénovation du quartier. Lors de sa clôture au premier trimestre 2022, l'ensemble des 405 appartements du site auront été rénovés.

Le début de chantier a d'abord dû être reporté... avant de passer quelque peu inaperçu, toujours à cause du contexte sanitaire. Pourtant, à la Cité Parc de Marcinelle, les rénovations avancent. Ainsi, en mars dernier, les rénovations du bloc 2 ont démarré. Cette résidence, c'est « la p'tite dernière » de la Cité Parc. Alors que les blocs de 4 à 14 ont été rénovés progressivement depuis 2018, il a fallu innover pour trouver le financement nécessaire aux travaux du bloc 2.

C'est donc un chantier de 5.177.000 €€ qui démarre, quelques jours après la clôture des travaux dans le bloc 4 voisin. Au total, La Sambrienne aura investi près de 17 millions d'euros pour rénover la totalité des grands ensembles de la Cité Parc, pour le confort des locataires et une meilleure efficacité énergétique.

Voici l'ensemble des travaux menés sur le site :

■ Travaux économiseurs d'énergie :

- Isolation : toiture plate, murs extérieurs et couvrant rez, fermeture des balcons et réparation des bétons et armatures.

- Chauffage : remplacement du chauffage central collectif au mazout au profit d'une installation de chauffage collectif au gaz avec chaudières à condensation, remplacement de la distribution et de la régulation, placement compteurs énergétiques, local et ventilation aux normes, placement de détecteur gaz en chaufferie et placement du compteur gaz, etc
- Ventilation : système de ventilation type C+ en ce compris d'étalonnage des portes ou placement de grilles, faux-plafonds et habillages gaines.

■ Travaux de salubrité :

- Installation électrique des logements, avec ajout de prises et des communs.
- Sécurisation incendie : travaux de mise en conformité (remplacement porte appartements, compartimentages, signalétique, blocs secours, resserrage RF gaines techniques, etc)

- Sécurisation : condamnation des caves, sécurisation entrée principale et secondaire de l'immeuble avec un ensemble menuiserie en acier laqué anti-vandalisme et parlophonie sans fil, etc
- Sanitaires, mobilier de cuisine, décharges, adduction eau froide et eau chaude, appareils sanitaires, robinetterie, boiler et vérification de l'égouttage, ...
- Revêtement de sol
- Réparations diverses, etc
- Abords : travaux permettant l'accessibilité aux logements, ...

Rendez-vous au premier trimestre 2022 pour découvrir le renouveau de ce quartier... et le nouvel aspect du bloc 2. Le projet d'architecte prévoit en effet une fresque similaire aux autres ensembles du quartiers, mais donnant au bloc 2 sa propre identité, avec une couleur rouge intense.

Des caméras pour lutter contre les incivilités



Des caméras à La Sambrienne...

Suite à la répétition d'actes de vandalismes et de dépôts de déchets clandestins dans les espaces communs de certains sites d'immeubles à appartements, La Sambrienne a décidé de lancer des enquêtes de mesure de l'indice de vivabilité.

Celles-ci ont bien évidemment mis en avant le fait que les espaces communs des immeubles comprenant de nombreux appartements étaient les plus sujets au manque de sécurité et au sentiment d'insécurité.

Il fallait donc remédier à cette carence, tout mettre en œuvre et faire en sorte que la quiétude et la sécurité soient le quotidien dans notre parc immobilier.

Après beaucoup d'échanges avec les différents acteurs (Ville de Charleroi, Police Locale, TIBI, etc),

La Sambrienne a décidé de lancer un plan global axé sur la propreté et la sécurité visant à améliorer le cadre de vie de nos locataires. Des remises en peinture des espaces communs, des placements de portes sécurisées, d'équipements de centralisation des déchets et de caméras sont ainsi programmés sur la période 2020-2025.

En plus, complémentirement au contrat d'objectifs, La Sambrienne a concouru à l'appel à projet embellissement de la région Wallonne ce qui nous a aidé et nous aide à déployer notre programme à l'ensemble du patrimoine.

Les première cibles seront bien évidemment les bâtiments hauts et moyens.

Mais comment ça marche ?

Finalement, très simplement... La nouvelle technologie permet aujourd'hui de pouvoir disposer d'un matériel simple, robuste et donnant pleine satisfaction.

Sans entrer trop dans les détails techniques, il est important de souligner que les choix portés au niveau matériel et technologie sont reconnus de tous puisque les autorités de Police reconnaissent l'efficacité du système et n'hésitent d'ailleurs pas lorsqu'ils en ont besoin pour identifier certains faits ou actes répréhensibles.

Concrètement, un ordinateur, une connexion internet et des caméras sont les seuls éléments dont nous avons besoin pour disposer des images que met à disposition ce fabuleux outil...

Il est aussi important de noter que ceci n'est possible que dans le strict respect de la vie privée et donc l'entière conformité de nos systèmes se conforment aux lois (RGPD) et ne sont donc exploitables que si le Règlement général de protection des données est respecté.



Quelles sont les sites déjà équipés ?

A ce jour, 8 installations équipent déjà des immeubles de notre patrimoine :

- Rue du Chili 8 - 6001 Marcinelle
- Rue du Chili 18 - 6001 Marcinelle
- Rue du Terry Mouchon 170, 172, 174 6042 Lodelinsart
- Avenue du Centenaire 125, 127, 129, 131 - 6061 Montignies-Sur-Sambre
- Rue Terre Al'Danse 55 6000 Charleroi
- Rue Trioux Kaisin 70 6061 Montignies-Sur-Sambre
- Allée des Saules 4 6031 Monceau-Sur-Sambre
- Boulevard Jacques Bertrand 48 6000 Charleroi

Quelles seront les prochaines étapes ?

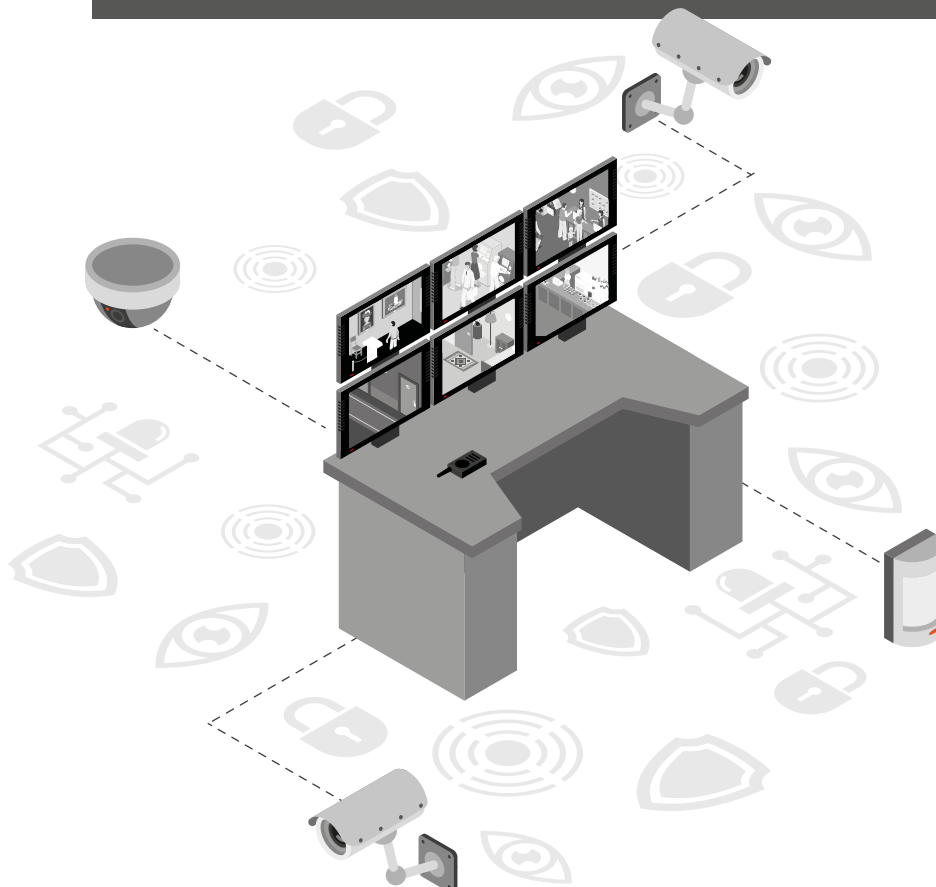
Compte tenu des retours extrêmement positifs,

La Sambrienne a pris la décision de généraliser et d'équiper de caméras tous les bâtiments hauts (bâtiment dont le plancher se situe au-delà de 25 mètres - Au-delà de 8 étages) et moyens (bâtiment dont le plancher se situe entre 12 et 25 mètres - entre 4 et 8 étages) de son patrimoine.

Cela rendra nos sites davantage « confortables à vivre » et s'inscrit parfaitement dans notre Plan de Rénovation et d'Embellissement 2020-2025.

Retrouvez toutes les informations et le planning des travaux sur notre site Internet :

www.lasambrienne.be/planderenovation/



La Sambrienne construit



14 logements à Couillet

La Sambrienne construit actuellement 14 logements publics, à Couillet. Toitures vertes, façades isolées et système de chauffage performant offriront au projet un impact environnemental réduit.

C'est un projet sur deux « dents creuses », soit des espaces non construits entourées de parcelles bâties. Des espaces difficiles à valoriser mais qui permettent des projets de petite ampleur, plus innovants. « Et c'est donc ce qu'on a fait dans ce beau projet à Couillet », se réjouit Fabrice Jacqmin, Directeur Immobilier de La Sambrienne. « Dans ce quartier déjà bien vivant, composé de 291 logements publics, on construit 14 nouveaux logements, principalement des deux chambres, en basse énergie et avec des techniques innovantes. »

Ce projet de construction est conforme aux priorités de La Sambrienne, fixées dans le Contrat d'Objectifs 2020-2025. « Nous avons en effet choisi de développer notre patrimoine immobilier en construisant 564 logements à hautes performances énergétiques et/ou Q-ZEN, dans les zones prioritaires et à proximité de services publics et d'espaces verts. »

Une volonté parfaitement illustrée dans ce quartier. Les 14 appartements construits ici bénéficient en effet d'une chaudière au gaz à condensation, d'une ventilation individuelle et obtiendront le label PEB B, correspondant à des logements basse énergie.

« Le tout dans un cadre agréable. Les bâtiments bénéficieront d'un enduit sur isolant pour plus de performance, mais aussi de bardages en fibre-ciment, et des toitures végétales, pour un style moderne et efficace. De plus, les auteurs ont prévu un espace extérieur privatif pour chaque logement et une vraie réflexion sur les espaces communs », commente M. Felon. « On est donc, une fois de plus, dans la création de quartier. Dans ce lieu déjà vivant, on arrive à intégrer des logements performants et très esthétiques. »

La réception du chantier et l'entrée dans les lieux des premiers locataires devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2022.

RÉSUMÉ DU PROJET :

Budget : 1.614 millions d'euros

Financement : avance régionale dans le cadre de l'opération de la recapitalisation

Auteurs : PLAN 7, Mons

Entreprise : INTERCONSTRUCT sa, Mouscron

Début du chantier : 06/2020

Fin de chantier : 02/2022

14 logements publics :

- 12 logements 2 chambres
- 2 logements 3 chambres

Logements basse énergie (PEB B)

- Chaudières individuelles à condensation
- Ventilation individuelle C+
- Façade avec enduit sur isolant
- Toiture verte



Bientôt 12 nouveaux logements à Jumet !



La Sambrienne construira prochainement 12 logements sur le site « Cueilleurs-Coupeurs » à Jumet. Ces 12 appartements complètent un nouveau quartier développé depuis la création de La Sambrienne. La mixité sociale et de fonction y est associée aux économies d'énergie.

Les plans sont prêts. Les objectifs sont fixés. Il ne reste plus à La Sambrienne qu'à sélectionner l'entreprise chargée de construire ce nouvel ensemble, au travers d'un marché public. Ce seront alors 12 logements répondant à la norme PEB A (min 85KWh/m²/an) qui seront construits. Cette opération de construction terminera l'urbanisation de la parcelle, accueillant 24 logements, 18 appartements dont 6 seront adaptés aux PMR et 6 maisons consacrées aux logements de transit. Un tout nouveau quartier qui aura entièrement été construit depuis la création de La Sambrienne. Les derniers logements ont en effet été construits et inaugurés en 2018.

« Et ce quartier est réellement le témoignage de ce que le logement public peut faire de mieux », explique Fabrice Jacqmin, directeur immobilier de La Sambrienne. « C'est un nouveau quartier cohérent, présentant une mixité de typologie tout en permettant de rentabiliser l'espace sans « empiler ». Les espaces communs sont conviviaux. Et, individuellement, les logements en eux-mêmes sont aussi remarquables avec une consommation d'énergie très basse. La façon dont on a élaboré ces plans, la rationalité proposée dans le cadre de ces logements sont d'ores et déjà un succès qui tendra à devenir le nouveau standard que l'on appliquera dans nos constructions futures. »

Reste donc à étudier les offres des entreprises de construction, pour mettre en œuvre ce projet étudié par le bureau BELLEMANS Associés.

RÉSUMÉ DU PROJET :

Projet de construction au stade BMC (base de mise en concurrence)

Auteurs : BELLEMANS Associés

Financement : avance régionale dans le cadre de l'opération de la recapitalisation

Nombre de logements :

12 appartements

• 9 appartements 2 chambres

• 3 appartements 1 chambre - PMR

Spécificités : Label PEB A

min 85 KWh/m² / an



Envie d'une formation dynamique, polyvalente et citoyenne ?

AGENT POLYVALENT DANS LE BÂTIMENT
ET GESTION DES ESPACES VERTS

AGENT D'ENTRETIEN
DES SURFACES

La Régie des Quartiers de Charleroi propose deux nouvelles formations de découverte métiers et d'acquisition des compétences de base :

- Agent polyvalent dans le bâtiment et la gestion des espaces verts
- Agent d'entretien des surfaces

Seules conditions d'accès : avoir 18 ans, être inscrit comme demandeur d'emploi, passer une visite médicale (gratuite) et avoir une bonne dose de motivation.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

Sylvie Lambinon, tél : 071/70.28.30
Email : rdqchl.direction@gmail.com
Avenue du Chili, 18 - 6001 Marcinelle



Éditeur responsable : asbl « Régie des Quartiers de Charleroi »



L'asbl Régie des Quartiers de Charleroi - avec le soutien du Fonds du Logement, du Fonds Social Européen, du Forem, de la Région Wallonne, de la Ville de Charleroi, du CPAS de Charleroi

En plus des attributions de logements sociaux, La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable

LA SAMBRIENNE

> Conditions

Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Visitez www.lasambrienne.be

Vous trouverez plus de photos et tous les logements disponibles sur notre site Internet

LASAMBRIENNE.BE



LOYER

647€

Rue du Dauphin, 9/032
CHARLEROI
4 chambres



LOYER

680,94€

Rue E. Gilles, 28/013
LODELINSART
2 chambres



LOYER

346,71€

Boulevard Zoé Drion, 29/063
CHARLEROI
2 chambres



LOYER

566€

Rue de Lodelinsart, 90/072
CHARLEROI
2 chambres



LOYER

410,93€

Rue Garenne, 14/1
CHARLEROI
2 chambres



LOYER

647€

Rue des Manikeüs, 9
JUMET
2 chambres





> Offre

Les offres doivent être adressées UNIQUEMENT par voie postale (enveloppe fermée) affranchie en y indiquant « offre maison » et ce, avant le mardi 7 septembre 2021, à l'adresse suivante :

La Sambrienne scrl
« offre maison »
Rue Trieu Kaisin 70
6061 Montignies-sur-Sambre.

Celles-ci seront ouvertes le 7 septembre 2021 à 13 heures en présence de la Notaire de La Sambrienne et du Directeur Gérant de La Sambrienne.

> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à
info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000

LASAMBRIENNE.BE

Vous souhaitez devenir propriétaire ?
C'est possible, La Sambrienne vend certains logements de son patrimoine.

Charleroi



PRIX DE VENTE MINIMUM

70.000€

Rue Pittsburgh, 75
3 chambres



PRIX DE VENTE MINIMUM

72.000€

Rue Pittsburgh, 76
3 chambres



PRIX DE VENTE MINIMUM

64.000€

Rue de la Cité, 26
3 chambres



Goutroux



PRIX DE VENTE MINIMUM

70.000€

Rue Paul Finet, 11
3 chambres



Marchienne-Docherie



PRIX DE VENTE MINIMUM

82.000€Rue des Acacias, 8
2 chambres

PEB C



PRIX DE VENTE MINIMUM

80.000€Rue des Acacias, 9
4 chambres

PEB C



PRIX DE VENTE MINIMUM

75.000€Rue des Acacias, 47
2 chambres

PEB B

Monceau-sur-Sambre



PRIX DE VENTE MINIMUM

54.000€Cité du Hameau, 26
3 chambres

PEB G



PRIX DE VENTE MINIMUM

80.000€Cité Malghem, 36
3 chambres

PEB G

Retrouvez toutes nos
maisons inoccupées
à vendre surwww.lasambrienne.be

Un été dans les quartiers

Tout l'été, nos partenaires se sont mobilisés au cœur de vos quartiers. Il y a eu de la culture avec l'Eden, de la sensibilisation avec les Facilitateurs en santé, de la solidarité avec la mobilisation exemplaire de nos associations locales, mais aussi avec les jeunes investis dans Eté Solidaire. Et il y en a eu pour tous les publics, du plus âgé aux plus jeunes encadrés par les équipes de l'AJMO, de ADSD Asbl ou encore de l'Espace Citoyen de Gosselies, pour ne citer que quelques exemples.

Nous tenions donc à rassembler ici quelques souvenirs de cet été et des activités qui l'ont fait vibrer, partout autour de nos logements.

Eté Solidaire

50 étudiants ont été mobilisés autour du projet Eté Solidaire, cet été. Engagés avec un contrat de travail par la Ville de Charleroi, ils ont mené divers aménagements tout autour de Charleroi. Une attention particulière a été portée aux quartiers de logements publics de La Sambrienne, qui finançait le matériel et dont les ouvriers ont apporté leur expertise technique.

L'ASBL Charleroi Nature, la Régie des Quartiers de Charleroi, l'AMO Point Jaune et la Maison des Jeunes de Roux ont ainsi pu encore renforcer leurs liens avec les habitants et les jeunes. Sylvie Lambinon, directrice de la Régie des Quartiers témoigne : « Avec les jeunes, nous avons par exemple rénové un terrain de basket à Charleroi-Nord et un terrain de foot à Jumet. Dans la Cité Parc de Marcinelle, les jeunes ont créé une aire de jeux nature grâce à une collaboration avec l'équipe Nature en Ville de Charleroi, l'ASBL Adalia et le paysagiste de la ville, dans le cadre du réaménagement global des espaces verts du quartier. » Une série d'échanges et de rencontres qui inspire : « Nos stagiaires en

formation ont participé à ces chantiers avec les jeunes, au bénéfice de chaque quartier. Ils ont été des « parrains » attentionnés pour tous ces travailleurs et les ont guidés et accompagnés. C'est un lien important qui se crée. »

La Régie des Quartiers a aussi collaboré au projet de l'AMO Point Jaune, au Rambulant à Gilly. Les jeunes y ont imaginé et construit une aire de jeux naturelle à destination des plus petits. Du côté de Roux, c'est la Maison des Jeunes qui a mobilisé les jeunes pour la réalisation d'une fresque, avec le support d'une artiste professionnelle. Et enfin, l'ASBL Charleroi Nature a travaillé aux réaménagements de sentiers sur les terroirs de la commune.



ETE SOLIDAIRE
RÉGIE DES QUARTIERS - CHARLEROI NORD



ETE SOLIDAIRE
MAISON DES JEUNES - ROUX



ETE SOLIDAIRE
RÉGIE DES QUARTIERS - JUMET

Quartiers Libres

Une folie, tout simplement. Imaginez un funambule traversant le ciel entre les tours de la Cité Parc à Marcinelle, ou des dizaines d'artistes réunis pour faire exploser de couleurs les quartiers de Montignies-sur-Sambre. Ou plutôt que de l'imaginer, admirez les photos suivantes...

Le Centre Culturel de Charleroi, l'Eden, nous a fait l'honneur et le plaisir de s'installer dans nos quartiers pour deux escales de son festival Quartiers Libres. Une série de spectacles et d'animations gratuites ont donc rassemblé et impliqué les habitants de la Cité Parc et de la Cité Poffé, en juillet et août.



CITÉ PARC - OLIVIER BOURGI



MONTIGNIES - CHRISTOPHE VANDERCAM



MONTIGNIES - SIMON GASTOUT



Stages et animations dans chaque district



Cet été a aussi mobilisé nos partenaires de la Ville de Charleroi. Le Service des Sports s'est installé dans nos quartiers pour organiser la District Cup, un tournoi de mini-foot à destination des jeunes. Le Service Jeunesse a tendu sa toile pour offrir aux habitants des projections de cinéma en plein air dans chaque district de la ville.

Et puis, il y a tout le maillage associatif que nous vous présentons dans ces pages depuis plusieurs années. L'AJMO a mené diverses animations avec les jeunes de Gosselies. Toujours à Gosselies, l'Espace Citoyen a pris ses quartiers à la Cité Hubinon et y a tout simplement ouvert un espace d'accueil décentralisé. Notons aussi les stages organisés par l'école New Dance Génération à Marcinelle, ou encore par le Centre d'Appui aux Projets à Marchienne-au-Pont.

Animations jeunesse



District Cup



Voici vos représentants au sein du CCLP



En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Bureau et Administrateurs	Fonctions	Téléphone
Michel DALOZE	Président – Administrateur Régie quartier	0471/51.34.39
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire – Administrateur Régie de quartier	0471/59.51.28
Michèle ARCURI	Secrétaire-adjoint	0476/21.38.62
Daniel LIONNET	Trésorier	0498/65.45.39
Maryse REMACLE	Administratrice-Référente locative et communication	0475/85.35.91
Claude QUAIRIAUX	Administrateur-Référent technique et communication	0470/20.29.99

Le CCLP à votre service:

Chaque locataire, confronté à un problème d'ordre technique, pour la remise en ordre de son logement à charge du propriétaire, est tenu de s'adresser personnellement auprès du service de La Sambrienne, le 071/2720.00 en n'oubliant pas de noter le jour où vous avez appelé, et le nom de la personne qui vous a répondu.

Cependant, il entre dans les missions du CCLP d'intervenir auprès de la Société pour des problèmes techniques communautaires (ex: qui touchent plusieurs logements, un quartier ou un immeuble).

Le CCLP ne peut intervenir pour les cas individuels que si la demande dépasse une période raisonnable de +/- 15 jours

ouvrables. Une autre mission du CCLP est de vous soutenir si vous souhaitez organiser une activité ou une action dans votre quartier. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Les permanences locales du CCLP

Afin de garder un contact de terrain avec les locataires, le CCLP est organisé en « 7 antennes locales », si vous souhaitez une aide, une information ou faire part de vos doléances et suggestions, vous pouvez vous adresser soit à un membre du bureau ou à un représentant local.

Antenne de Lodelinsart

Rue Chausteur 28/4 – 6042 Lodelinsart
Contacter actuellement le 0471/59.51.28 ou 0475/85.35.91
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Dampremy

Rue des Biéaux 2/001 6020 Dampremy
STEVENS Claudine
0471/593756 – cclp.sc.6020@gmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous

Antenne de Marchienne-au-Pont

Avenue de l'Europe 14/15
6032 Marchienne-Au-Pont
BUELENS Sébastien
0476/2115 41 – cclp.sebastien@hotmail.com
Permanences les deuxième et quatrième mardi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous.

Antenne de Couillet et Gerpinnes

Rue des Sarts 42 – 6010 Couillet
QUAIRIAUX Claude
0470/202999
claude.cclp.6280@hotmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 17h00, le troisième jeudi du mois de 10h30 à 12h30 et sur rendez- vous.

Antenne de Charleroi Nord

Rue J. Wauters 156 – 6000 Charleroi
BARBET Daniel
Contacter au 0471/556363
du lundi au vendredi entre 9h et 17h
cclp.charleroi@hotmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Marcinelle

Avenue du Chili 14 – 6001 Marcinelle
VANVOLXEM Alain
0494/685192
cclp6001alain@hotmail.com
BIANCUCCI Mario
0495/778126
mariobiancucci@live.be
Permanences le quatrième vendredi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.

Antenne de Montignies-sur-Sambre

Rue Edmond Yernaux, 2/005
6061 Montignies-Sur-Sambre
DE PAUW José
0476/780040 – cclpjose6061@gmail.com

ARCURI Michel
0476/213862 – cclp6061michel@gmail.com
Permanences les deuxième et quatrième jeudi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.





Visite dans le village de Lausprelle



Beaucoup de familles vivent dans les logements de La Sambrienne. Les cultures s'y croisent, entre personnes d'origine belge et personnes d'origine étrangère. Ces personnes sont les témoins des diverses vagues d'immigration et des gens qui ont rejoint notre pays... et notre patrimoine.

Par une journée agréable, Nous avons rencontré Madame Frate Antonella, originaire du sud de l'Italie, plus précisément de la région du Molise.

Le Molise est situé dans le sud de la péninsule Italienne, bordé par les Abruzzes au nord et les Pouilles au sud-est.

Mais revenons à notre locataire...

Madame Frate est venue s'installer en Belgique en 1979 et en 1980 elle rencontre son futur époux « Jean » !

En 1983 ils se marient et vont habiter à Couillet. La famille s'agrandit, naissance de deux garçons, 1983 Mickaël, 1986 Dominique, puis retour en Italie.

En 2002, ne se plaisant plus en Italie, ils reviennent en Belgique !

Ils s'inscrivent alors pour l'obtention d'un logement social de La Sambrienne qu'ils obtiennent en 2006. Leur situation familiale leur donne droit à une coquette maison située à Lausprelle.

En 2015 Madame Frate perd malheureusement son mari à la suite d'une maladie. Bien entourée de ses enfants et petits-enfants, elle reprend du moral et dit que la vie continue avec ceux qui restent et décide à l'époque de ne rien changer à sa vie et continue d'habiter dans la maison familiale que La Sambrienne avait mis à leur disposition nous dit-elle avec beaucoup d'émotions.

Rue des Hauts Droits, Madame Frate est bien connue... Elle s'y plaît très bien et l'entente avec le voisinage est au beau fixe.

Une zone partagée entre villas résidentielles et maisons sociales, une belle réussite en termes d'intégration.

Nous quittons cette aimable locataire en lui souhaitant de passer encore de nombreuses années dans ce logement de La Sambrienne dont elle apprécie la quiétude campagnarde.

Le Comité des locataires.

Des aides potentielles pour les jeunes



Dans le cadre du plan « Zoom 18-25 », le CPAS de Charleroi a constitué un fonds aide sociale COVID-19 de près d'un million d'euros pour les 18-25 ans et étudiants de l'entité de Charleroi.

En réaction à la crise du COVID-19 depuis mars 2020, le Gouvernement fédéral a soutenu les CPAS par un certain nombre de mesures. L'objectif était clairement identifié : le soutien aux différents publics impactés par cette pandémie. Ces moyens dégagés dans le cadre de ce plan « Zoom 18-25 » pourraient venir en aide à des jeunes de votre famille ou de votre connaissance. Cependant, chaque cas individuel fera l'objet d'une enquête sociale pour déterminer l'état de besoin et le lien avec la crise sanitaire.



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

Douze secteurs d'intervention

Le CPAS de Charleroi axera son intervention sur 12 secteurs principaux.

1. **L'octroi d'aides relatives à la 1^{re} installation de jeunes en autonomie**, par exemple la prise en charge d'un premier loyer ou de la caution locative. Du mobilier de base essentiel.
2. **L'octroi d'aides au soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.**
Cela comprend l'achat d'un ordinateur ou d'une tablette, la prise en charge des abonnements de téléphone, GSM et internet. Pour le soutien scolaire ou formatif, il s'agit notamment du suivi de formations en ligne, de pouvoir effectuer des travaux ou recevoir des cours en ligne, etc.
3. **La prise en charge de besoins primaires**, par exemple l'intervention dans les coûts de transport ou dans le coût d'achat de vêtements de base, etc.
4. **L'octroi d'aides psychosociales relatives à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des problèmes d'anxiété ou de troubles psychologiques.** On pense à la fois à des prestations de psychologues, psychiatres, ... mais aussi la participation à des cours ou des activités participant de manière générale au bien-être.
5. **L'octroi d'aides en matière de santé :**
il s'agit de la prise en charge de frais médicaux généraux : médicaments, factures d'hôpitaux, frais d'ambulance, mais aussi de frais spécialisés (dentisterie, orthodontie, lunetterie, ...).
6. **L'octroi d'un soutien à la promotion ou la participation sociale :** il peut s'agir de billets d'entrée pour des événements ou spectacles, du soutien à la mobilité par la prise en charge d'abonnements pour les transports en commun, l'accès au permis de

conduire, l'achat d'un vélo... de soutien familial comme par exemple la prise en charge d'une aide à domicile après un accouchement, des frais de babysitting mais aussi de la prise en charge de frais dans le cadre d'une participation à des associations sociales, sportives ou culturelles.

Outre ces 6 mesures générales, le CPAS a ajouté certaines mesures plus spécifiques pour venir en soutien aux jeunes dans leur parcours de formation et/ou d'étude.

7. **L'octroi d'un forfait unique « frais de rentrée scolaire » de 250 € par étudiant** qui bénéficie du RIS ou par jeune de 18 à 24 ans (inclus) mais non étudiant et qui bénéficie du RIS.
8. **Le soutien scolaire pour les étudiants** par la prise en charge du minerval, de cours de remédiation, de cours particuliers, etc.
9. **Les frais d'hébergement dans un pensionnat ou en internat.**
10. **Les échanges et stages dans le cadre des études (y compris à l'étranger) :** ici aussi après déduction de toute autre source potentielle de subventionnement.
11. **La prise en charge de frais de formations spécifiques organisées dans le secteur privé.**
12. **L'octroi d'un incitant financier pour les jeunes poursuivant une formation qualifiante ne disposant pas d'un soutien Forem dans le cadre des contrat 70 Bis.**

De manière pratique, les personnes qui sont concernées doivent s'adresser à l'antenne sociale de leur lieu de résidence. Vous trouverez nos 12 antennes sociales décentralisées en suivant ce lien :

<https://www.cpascharleroi.be/fr/aide-sociale/les-antennes-sociales>

Prévenons le vol par ruse

Face au vol par ruse, il convient de prendre quelques précautions lorsque l'on sonne à votre porte.

En partenariat avec La Sambrienne, voici les conseils de la Direction Prévention et Sécurité de la Ville de Charleroi.

Regardez donc par la fenêtre, par le judas, ou utilisez votre parlophone au lieu d'ouvrir spontanément. Retenez que vous êtes chez vous, vous n'êtes donc pas obligé d'ouvrir, pas même à la Police !

Tout employé ou tout représentant, le plus souvent avec véhicule de société décoré d'un logo, doit toujours posséder sa carte de légitimation avec photo, nom et n° de téléphone de contact vers sa firme. Exigez-la : il doit la communiquer à votre demande, par la boîte aux lettres ou sous la porte – veillez à ne pas ouvrir à ce moment !

N'hésitez pas à appeler la société pour contrôler son identité. Si le visiteur refuse de présenter sa carte, ou s'il l'a oubliée et insiste pour rentrer, n'ouvrez jamais et téléphonez de suite à la Police (101).

ORES (078/15 78 01) est le seul Gestionnaire de Réseau de Distribution (gaz et électricité) pour l'entité de Charleroi. Pour les eaux, la SWDE (087/87 87 87) sera votre interlocuteur.

Les précautions d'usage sont également valables pour votre fournisseur de télécommunications ou d'énergie. Lors d'une vente à domicile, il n'y a pas d'acompte ni aucun autre versement d'argent : tout est facturé par la suite. Ne payez donc jamais rien et exigez aussi un maximum d'écrits signés et de garanties auprès du vendeur.

Pour les divers subterfuges (un verre d'eau pour prendre un médicament, à boire car il fait trop chaud, utiliser vos toilettes, passer un appel téléphonique, etc.), n'ouvrez simplement pas !

Si la personne est réellement dans pareil besoin, il y a des lieux publics ou semi-publics qui prendront sa demande en considération.

Enfin, veuillez noter que les pompiers n'ont ni badge ni carte de légitimation mais seront par contre, toujours, soit en tenue d'intervention, soit en tenue de sortie (uniforme), dès lors qu'ils se présentent à domicile.



Contact

Pour tout complément d'information :

Ville de Charleroi
Direction Prévention et Sécurité
Service Prévention des Délits
T : 071/86 15 47
M : spd@charleroi.be

Vous pouvez également obtenir un formulaire de demande de sécurisation par le service Prévention des Délits à compléter par vos soins en envoyant un mail sur immo@lasambrienne.be



Les cours d'eau font partie de notre patrimoine. Ruisseaux, rivières et lacs sont le lieu de vie d'une importante biodiversité. Une gestion exemplaire de cette ressource a lieu à Monceau-sur-Sambre, à proximité des quartiers de logements de La Sambrienne.

Pour préserver cette précieuse ressource, chacun a un rôle à jouer. Les acteurs publics bien entendu (villes et communes, provinces, Service Public de Wallonie) mais aussi les riverains et les acteurs locaux (pêcheurs, agriculteurs, secteurs touristiques, entreprises). C'est pour fédérer et concilier les points de vue qu'ont été créés les 14 Contrats de Rivière de Wallonie.



La qualité de l'eau, ça nous concerne tous !

CHARLEROI, PARTENAIRE DU CRSA DEPUIS SA CRÉATION

La Ville de Charleroi est un des membres fondateurs du Contrat de Rivière Sambre et Affluents (CRSA). À ce jour, 34 communes sont partenaires de l'ASBL. De nombreux projets sont en cours dans le cadre du Protocole d'Accord 2020-2022.

Différentes actions ont été mises en place afin de sensibiliser les citoyens aux objectifs du CRSA. Avez-vous remarqué les macarons sur les places du centre-ville avec ce message « Ici commence la mer » ? Un moyen simple de rappeler aux passants que les déchets jetés dans les égouts ou dans les eaux usées domestiques détériorent le fonctionnement des stations d'épuration, polluent les rivières, et ensuite la mer et les océans.

PLAN DE GESTION DE L'ÉTANG DU PARC NELSON MANDELA

Le CRSA joue un rôle de conseil auprès du service Nature en ville de la Ville de Charleroi dans la gestion des étangs situés dans les espaces de nature de proximité gérés par la Ville. Ces milieux sont extrêmement riches en biodiversité. Mais, une mare ou un étang non géré a tendance à se reboucher naturellement : c'est ce que l'on appelle un processus d'atterrissement. La végétation pousse, s'accumule et finit par se décomposer en créant ainsi des conditions idéales pour le développement d'une végétation toujours plus abondante jusqu'à la disparition complète de l'étendue d'eau.

Un plan de gestion écologique de l'étang du Parc Nelson Mandela, proche des quartiers de La Sambrienne à Monceau-sur-Sambre, visant à favoriser la biodiversité est en train d'être finalisé ! En concertation avec les équipes de terrain, divers travaux d'entretien des berges,

des vases et du système de régulation du niveau d'eau sont programmés.

Pour les prairies autour du plan d'eau, un système de rotation de la fauche des parcelles permettra de garder chaque année des espaces ouverts et de créer des zones particulières. Cela passe par la régulation ou l'élimination d'espèces invasives végétales comme la renouée asiatique et la balsamine de l'Himalaya ou animales comme le ragondin.

UNE ACTION AUTOUR D'UNE PLANTE INVASIVE

Pour cela, une action de gestion de la balsamine de l'Himalaya a récemment été menée dans ce parc. Initialement importées pour leur potentiel producteur de miel et esthétique, les balsamines de l'Himalaya envahissent les berges des rivières wallonnes. Après introduction dans les jardins publics et privés, la balsamine de l'Himalaya a rapidement trouvé son chemin pour en sortir. Ses graines sont particulièrement adaptées pour une propagation par les cours d'eau, c'est donc tout naturellement qu'elle a colonisé une grande partie des berges. Aujourd'hui, elle est très répandue en Wallonie.

La balsamine de l'Himalaya est super compétitive, et monopolise toutes les ressources indispensables au bon développement des plantes locales. Les pollinisateurs sont attirés par son pollen. Ils se détournent des plantes indigènes, et n'assurent plus leur reproduction. De plus, cette plante annuelle aux racines superficielles laisse la berge à nu lors de la basse saison. Les terres ne sont plus retenues et s'érodent. Les cours d'eau se chargent en matière en suspension qui finit par décanter puis par colmater le lit du cours d'eau. D'une manière globale, on constate une altération conséquente de la qualité de l'eau, ainsi qu'une raréfaction de la faune et de la flore qui y sont associées.

Comment la reconnaître ?

Cette plante annuelle présente une taille allant de 1 à 2,5 mètres. De mi-juin à octobre, on voit apparaître son inflorescence aux teintes rosées. La plante est facile à arracher.

- Fleurs longues de 2,5 à 4 cm, de couleur blanche à pourpre.
- Fruits en capsules allongées qui explosent à maturité.
- Feuilles vert sombre, finement dentées.
- Tige charnue, creuse, formant un bourrelet au-dessus des nœuds. Des racines adventives peuvent se former au niveau de ces nœuds.
- Racines traçantes, superficielles.

Que faire pour en limiter la propagation ?

Aujourd'hui des actions sont menées pour limiter leur production et vente, mais c'est également au citoyen d'agir :

- Apprendre à la reconnaître ;
- La signaler au service environnement de votre commune ;
- Ne pas l'acheter, ni la vendre ;
- Gérer les éventuelles petites populations de votre jardin.

Si vous êtes en présence d'une petite population et que vous souhaitez participer à sa gestion, alors vous pouvez appliquer ces quelques conseils simples :

- Arracher l'entièreté de la plante lorsqu'elle est en fleur mais pas encore en graines ;
- Séparer les fleurs de la tige ;
- Plier la tige en morceaux puis la tordre comme pour l'essorer, écraser les racines ;
- Disposer les restes en hauteur (ex : dans les branchages des arbres) ou les faire sécher sur un support bétonné, afin qu'ils ne soient pas en contact avec la terre.



**FLEURUS****FONTAINE-L'ÉVÊQUE****GERPINNES****MONTIGNY-LE-TILLEUL**

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)



FLEURUS

FONTAINE-
L'ÉVÊQUE

GERPINNES

MONTIGNY-
LE-TILLEUL

CHARLEROI

	FLEURUS	FONTAINE- L'ÉVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY- LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE- BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE- AU-PONT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR- SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'ÉVÊQUE FORCHIES-LA- MARCHÉ LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE- TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR- MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE				CHARLEROI GILLY GOSELIES MARCHIENNE- DOCHERIE MONTIGNIES- SUR-SAMBRE

**REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET
DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ**

JOURS FÉRIÉS	DATES	REMPLACEMENT
TOUSSAINT	Lundi 1 ^{er} novembre 2021	Samedi 30 octobre 2021
ARMISTICE	Jeudi 11 novembre 2021	Samedi 13 novembre 2021
SAINT-ELOI	Mercredi 1 ^{er} décembre 2021	Samedi 4 décembre 2021
NOËL	Samedi 25 décembre 2021	/

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur **www.tibi.be**

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FLEURUS 1	18	4-18-30	15	15-29	13	13-27
FLEURUS 2	19	5-19	16	2-16-30	14	14-28
FLEURUS 3	22	8-22	19	5-19	17	3-17-31
FONTAINE-L'ÉVÊQUE	13	13-27	10	10-24	8	8-22
GERPINNES	12	12-26	9	9-23	7	7-21
MONTIGNY-LE-TILLEUL	27	13-27	24	10-24	22	8-22

Date en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE – CHARLEROI



Papier/carton



PMC

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	1-15-29	1-15-29	12-26	12-26	10-24	10-24
COUILLET	7	7-21	4	4-18	2-30	2-16-30
DAMPREMY	11	11-25	8	8-22	6	6-20
DOCHERIE	8	8-22	5	5-19	3-31	3-17-31
GILLY	1-29	1-15-29	26	12-26	24	10-24
GOSSELIES	8	8-22	5	5-19	3-31	3-17-31
GOUTROUX	26	12-26	23	9-23	21	7-21
JUMET	20	6-20	17	3-17	15	4-15-29
LODELINSART	18	4-18-30	15	15-29	13	13-27
MARCHIENNE-AU-PONT	25	11-25	22	8-22	20	6-20
MARCINELLE	14	14-28	13	13-25	9	9-23
MONCEAU-SUR-SAMBRE	26	12-26	23	9-23	21	7-21
MONT-SUR-MARCHIENNE	6	6-20	3	3-17	4-29	4-15-29
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	22	8-22	19	5-19	17	3-17-31
RANSART	28	14-28	25	13-25	23	9-23
ROUX	13	13-27	10	10-24	8	8-22

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.



ADRESSES DES RECYPARCS

- Anderlues** → Rue du Terril
- Chapelle-lez-Herlaimont** → Allée de la Valériane
- Charleroi I (Couillet 1)** → Rue de Marcinelle
- Charleroi II (Ransart)** → Rue des Raspes
- Charleroi III (Couillet 2)** → Route de Châtelet
- Courcelles** → Rue de Binche
- FAC (Farcienne - Aiseau-Presles - Châtelet)** → Rue Odon Godart
- Fleurus** → Rue de Mellet
- Fontaine-l'Évêque** → Rue du Pétria
- Gerpinnes (Joncret)** → Rue J.-J. Piret
- Ham-sur-Heure/Nalinnes** → Chemin de Hameau
- Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)** → Rue du Cadeau
- Montigny-le-Tilleul (Landelies)** → Chemin de la Falgeotte
- Pont-à-Celles (Luttre)** → Gare de Luttre

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.

Le samedi de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/01, 01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)

MESURES COVID-19 pour les Recyparcs

- Le port du masque ou de la visière est obligatoire pour les usagers.
- Seuls les déchets habituellement acceptés dans le recyparc sont acceptés SAUF l'amiante (asbeste-ciment).
- Limite : 1m³ max. par jour.
- Un contrôle des déchets présents dans le véhicule a lieu avant l'entrée dans le recyparc. Si des déchets sont non-

conformes, il sera interdit d'entrer dans le recyparc.

- Entrée autorisée sur présentation et scan de la carte d'identité.
- Le respect strict de la distanciation sociale est exigé entre les usagers ainsi qu'entre les usagers et les préposés (1,5 mètre min. entre chaque personne).
- Il faut attendre le signal du préposé avant de pouvoir entrer dans le recyparc.

- 1 seul véhicule à la fois est autorisé devant chaque conteneur.
- 2 personnes maximum, âgées de minimum 16 ans, sont autorisées à sortir d'un véhicule.
- Le temps de présence dans le recyparc est strictement limité au déchargement des déchets.
- Veillez à apporter vos propres outils pour le déchargement (pelle, brosse, ramassette,...)
- Le respect, la patience, la politesse et la courtoisie sont de rigueur.

contacts

NOUS SOMMES

FERMÉS :

Lundi 1/11/21

Mardi 2/11/21

Jeudi 11/11/21

Vendredi 12/11/21

Mercredi 1/12/21



UN SITE INTERNET

www.lasambrienne.be

Disponible 24h/24 – 7j/7



UN NUMÉRO UNIQUE

071/272.000

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi:

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

> Le vendredi: **de 8h30 à 11h30**

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social

> Du lundi au vendredi:

de 8h30 à 11h30



POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social,
rue Trieu Kaisin, 70
6061 Montignies-sur-Sambre

- **EMAIL:**

info@lasambrienne.be



POUR NOUS RENCONTRER

Boulevard Jacques Bertrand, 48
à 6000 Charleroi

> **Sur rendez-vous**



L'accueil
en nos bureaux
se fera uniquement
sur rendez-vous avec
priorité aux personnes
en urgence sociale,
de +65 ans
ou présentant un
handicap



LA SAMBRIENNE